

La lettre d'infO des assO du Centre-Val de Loire

DÉLÉGATION RÉGIONALE À LA VIE ASSOCIATIVE (DRVA) DU CENTRE VAL-DE-LOIRE

NUMÉRO 7 – SEPTEMBRE 2024

À retrouver en ligne sur : <https://www.ac-orleans-tours.fr/node/123019>

► Actualités de la vie associative dans la région Centre-Val de Loire

PASS SPORT : LA CAMPAGNE 2024-2025 EST EN COURS



Le pass Sport est une aide de 50 euros qui permet de financer une partie de l'inscription sportive à plus de 6,5 millions de jeunes âgés de 6 à 30 ans. Il est valable dans plus de 85 000 clubs et salles de sport partenaires. Le dispositif est porté par l'État et déployé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et permet de soutenir la pratique sportive de jeunes pendant l'année sportive. Il est ouvert du 1er juin au 31 décembre 2024.

🔗 Pour en savoir plus : <https://www.pass.sports.gouv.fr/> ; contact Drajes : ludovic.lebourles@ac-orleans-tours.fr

► Actualités nationales de la vie associative

AVIS DU CESE SUR LE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS



Dans ce rapport, le CESE constate que l'application au modèle associatif de logiques concurrentielles (vente de service, recherche de rentabilité...) amenuise les initiatives, entrave la capacité d'engagement, questionne l'utilité sociale et la liberté des associations et affecte finalement les usagers. La situation financière des associations est ainsi préoccupante sur le plan structurel mais aussi conjoncturel : baisse des subventions, accentuation des logiques de marché et de commande publique, inflation... Pour agir, le CESE propose des solutions pour protéger la pérennité du secteur. Retrouvez les 20 préconisations au sein du rapport et sa synthèse.

🔗 Pour en savoir plus : <https://www.lecese.fr/travaux-publies/renforcer-le-financement-des-associations-une-urgence-democratique>

JEVEUXAIDER.GOUV.FR : MESURE D'IMPACT 2023



La plateforme numérique JeVeuxAider.gouv.fr a vu le jour en mars 2020, dans le contexte de la crise Covid. Ce service public numérique, propose des actions de bénévolat dans tous les domaines d'action. Son objectif est de faire vivre la solidarité au quotidien, partout sur le territoire français. La mesure d'impact 2023 permet de qualifier, quantifier, évaluer. Elle est aussi le récit d'une aventure collective, au service des causes, et de la solidarité.

🔗 Pour lire le rapport : <https://jeveuxaider.co/mesure-dimpact/>

🔗 Pour plus d'info sur la plateforme : www.jeveuxaider.gouv.fr

► Des financements pour vos projets

APPEL À PROJETS « FAISONS VIVRE LE SPORT DANS LES QUARTIERS » EN CENTRE-VAL DE LOIRE



Dans le cadre d'un partenariat inédit « public-privé », la Préfecture de région CVL et la Fondation d'entreprise Caisse d'Épargne Loire-Centre, avec le concours de la Fondation du sport français, s'associent pour lancer un appel à projets auprès des 30 collectivités intégrant au moins un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV) afin de promouvoir la pratique sportive dans ces quartiers. Cet appel à projets est, qui se déploiera sur trois ans, s'inscrit pleinement dans la dynamique de la Grande Cause Nationale 2024 dédiée au développement du sport pour toutes et tous. **Les dossiers sont à déposer, par les collectivités territoriales, avant le mardi 10 septembre 2024 à 12h.** En tant qu'association, n'hésitez pas à contacter votre mairie pour lui soumettre vos idées/propositions.

🔗 L'appel à projets est à retrouver sur : <https://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Appel-a-projets-Faisons-vivre-le-sport-dans-les-quartiers>

🔗 Contact utile : yassire.bakhalou@ac-orleans-tours.fr

FRANCE RURALITÉ : NOUVEAU FONDS « LIEUX DE CONVIVIALITÉ »



Dans une instruction du 12 juin dernier, la ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité fixe les priorités pour l'année 2024 du plan France ruralités. Un nouveau fonds « Lieux de convivialité » doté de 2 millions d'euros par an pendant trois ans est ainsi créé. Celui-ci vise à financer des "lieux qui favorisent les rencontres, la mixité, la coopération entre les acteurs et apportent un service de façon innovante, comme les cafés associatifs, les tiers-lieux à but non lucratif, les lieux intergénérationnels, les lieux culturels saisonniers ou encore les espaces de jeux traditionnels de type ludothèque". Il s'adresse aux collectivités, associations, sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) et aux collectifs d'acteurs de l'ESS. Quatre types de dépenses sont éligibles : accompagnement à l'émergence de projets, rénovation de locaux, acquisition d'outils de gestion et frais de fonctionnement pour la première année.

📄 Pour télécharger l'instruction : <https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=45569>

📞 Contact : préfecture de votre département

APPEL À PROJETS « TIERS-LIEUX : VITALITÉ ET TRANSFORMATION DES TERRITOIRES EN CENTRE-VAL DE LOIRE »



La Région Centre-Val de Loire lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à soutenir l'amorçage et le développement de projets de tiers-lieux afin de contribuer à la consolidation de l'écosystème et à accompagner l'émergence de nouvelles initiatives et le développement des tiers-lieux existants en faveur de la revitalisation des territoires. Les tiers-lieux sont invités à proposer des actions qui contribuent à répondre aux besoins des habitants et des territoires s'inscrivant dans au moins l'une des trois thématiques : Sensibiliser/S'engager ; Former/Orienter ;

Faire/Produire. La date limite de dépôt est fixée au 31 octobre 2025.

📄 Pour en savoir : <https://www.centre-valde Loire.fr/appels-projet/tiers-lieux-vitalite-et-transformation-des-territoires-en-centre-val-de-loire>

NOVAPEC : PROGRAMME DE SOUTIEN À L'INNOVATION SOCIALE, PORTÉ PAR L'APEC

Ce programme de soutien financier, doté de 4 M€ en 2024, est initié par l'Apec (association pour l'emploi des cadres), pour accélérer des projets d'innovation sociale proposés par des acteurs de l'ESS sur une ou plusieurs régions. Il répond aux enjeux sociétaux liés à l'égalité d'accès à l'emploi, à la valorisation des territoires ou aux enjeux environnementaux. Les publics bénéficiaires des projets doivent être prioritairement ceux de l'Apec : les jeunes diplômés à partir de bac+3, les cadres, les TPE-PME. Les dossiers sont à déposer avant le 8 octobre 2024.

📄 Pour en savoir : <https://novapec.fr>

📞 Contact en région CVL : nicolas.francois@apec.fr

ASSOCIATION ASSIST : APPEL À PROJETS « BIEN VIVRE DANS SON ENVIRONNEMENT »

Cet appel à projets vise à accompagner le déploiement de dispositifs innovants en santé environnementale dans les territoires. Les projets présentés doivent viser une population une forme de fragilité géographique ou socio-économique, et ceux à destination de la jeunesse feront l'objet d'une attention particulière. Les associations sont éligibles. L'équipe projet devra cependant intégrer un ensemble d'acteurs complémentaires (professionnel de soin, acteur territorial, représentants des bénéficiaires, acteur de l'évaluation). Les dossiers sont à déposer avant le 20 septembre 2024.

📄 Pour en savoir : <https://www.avise.org/agenda/association-assist-lance-lappel-projet-bien-vivre-dans-son-environnement>

► Enquête & informations pratiques

LA FRANCE BÉNÉVOLE EN 2024



Cette 19^{ème} édition s'appuie sur les résultats de deux enquêtes réalisées en 2024 pour actualiser le portrait des bénévoles aujourd'hui. Elle fait, pour la première fois, un focus sur les savoir-faire et savoir-être acquis dans l'engagement, et sur les attentes de formations, en coopération avec l'Institut Européen de Développement Humain.

📄 Infographie, étude et principaux résultats en opendata : <https://recherches-solidarites.org/blog/2024/05/27/la-france-benevole-2024/>

BOUSSOLE DES JEUNES « MOBILITÉ INTERNATIONALE : WEBINAIRE DE PRÉSENTATION

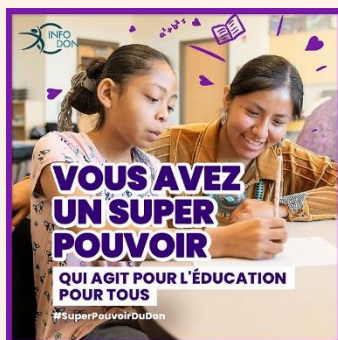


La boussole des jeunes « Mobilité internationale » se déploie en région Centre-Val de Loire et sera inaugurée le 16 octobre 2024 à Orléans. Si votre structure est en lien avec la jeunesse, ce projet pourrait vous intéresser. Deux webinaires de présentation d'une heure sont organisés en septembre : **lundi 9 septembre à 14h / jeudi 19 septembre à 10h.**

📄 Pour vous inscrire : [formulaire en ligne](#) ou par mail à melanie.deschamps@ijcentre.fr



Focus sur #SuperPouvoirDuDon



[France générosité](#) est le syndicat professionnel des associations et fondations faisant appel à la générosité du public, qui rassemble plus de 150 organisations d'intérêt général. Son but est de défendre le secteur auprès des pouvoirs publics, accompagner ses membres et développer les générosités en France.

France générosité a ainsi créé le site internet <https://infodon.fr>, qui a vocation à répondre à toutes les questions que les donateurs peuvent se poser : pourquoi faire un don ? comment faire un don ? à qui faire un don ?

En complément, une campagne de promotion du don a été lancée en 2024 : [#SuperPouvoirDuDon](#). L'objectif est d'encourager la générosité sous toutes ses formes : soutien ponctuel ou régulier de donateurs, de bénévoles ou d'ambassadeurs des causes d'intérêt général. Un site dédié propose des vidéos de sensibilisation, un quiz, et des liens vers les informations pratiques du site infodon.fr.

🔗 Pour en savoir plus : <https://superpouvoirduDon.infodon.fr/>

► Agenda

SEPTEMBRE POUR APPRENDRE : MOBILISATION DES BÉNÉVOLES POUR PLUS D'ÉGALITÉ ÉDUCATIVE



"Rendons l'éducation accessible à toutes et tous" : c'est l'objectif poursuivi par la campagne Septembre pour apprendre. Cette opération de mobilisation bénévole portée par la plateforme publique [JeVeuxAider.gouv.fr](https://www.jeveuxaider.gouv.fr) fête déjà sa 5ème édition. Devenir mentor d'un jeune en difficulté, faire du soutien scolaire, témoigner de son parcours professionnel auprès d'un étudiant ou d'une personne en reconversion, donner des cours d'alphabétisation à une personne réfugiée en France... Elles sont nombreuses les possibilités de donner un peu de son temps et de partager quelques-unes de ses compétences pour tendre vers plus d'égalité.

🔗 Pour en savoir plus : <https://www.jeveuxaider.gouv.fr/engagement/septembre-pour-apprendre/>

REPORT DES ASSISES RÉGIONALES DE LA VIE ASSOCIATIVE : COURANT 2025

Les Assises régionales de la vie associative devaient se dérouler le 18 juin dernier. En raison des élections législatives anticipées, leur organisation a dû être reportée à une date ultérieure, courant 2025. Pour mémoire, cette journée est co-organisée par Le Mouvement Associatif, le Conseil régional et l'État, et elle s'adresse à l'ensemble des associations (quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité), aux pouvoirs publics (élus et techniciens) et aux partenaires désireux d'échanger et de partager leurs propositions et expériences pour conforter et renforcer la dynamique associative au cœur des territoires.

🔗 Les informations seront disponibles sur <https://assises.lemouvementassociatif-cvl.org/?LeProgramme>